

## **OFFRE EMPLOI : Médecin scolaire à Uccle**

### **CONTEXTE :**

En tant que médecin scolaire au P.S.E. de la Commune d'Uccle, vous réalisez principalement des missions de promotion de la santé à l'école ainsi que le suivi sanitaire des enfants des écoles, selon la réglementation sociale et les orientations de santé publique.

### **Fonction**

### **VOS TÂCHES :**

- Vous réalisez des bilans de santé (visite médicale) des enfants de 2,5 ans à 18 ans.
- Vous gérez la politique de vaccination.
- Vous visitez les écoles pour vérifier que l'hygiène et la sécurité des enfants dans les établissements scolaires soient assurées.
- Vous supervisez la mise à jour des dossiers des patients, en collaboration étroite avec les infirmières.
- Vous assurez la gestion des maladies transmissibles.
- Vous détectez des difficultés ou des situations à risques (maltraitance, soutien à la parentalité, etc.).
- Vous soutenez et mettez en place les projets menés par le centre de santé.

### **Profil**

### **PROFIL RECHERCHÉ :**

- **Vous êtes docteur en médecine et disposez d'un un master de spécialisation en santé publique ou d'un certificat universitaire en médecine scolaire ou êtes tout le moins disposé à l'acquérir dans les 3 ans (cf. décret du 14 mars 2019 sur la promotion de la santé à l'école) (condition sine qua non de recevabilité) ;**
- **Vous êtes dans la possibilité de nous faire parvenir un extrait de casier judiciaire modèle 596.2 (contact avec mineurs) (condition sine qua non de recevabilité) ;**
- Vous faites preuve d'empathie et avez de bonne capacité de communication ;
- Vous avez le sens de l'organisation et n'hésitez pas à prendre des initiatives ;
- Vous aimez l'idée de travailler au sein d'une équipe dynamique et motivée ;
- Vous êtes observateur, à l'écoute et avez une certaine maîtrise de vous-même ;
- Vous faites preuve d'intégrité et de professionnalisme ;
- Vous disposez de bonnes connaissances dans la gestion des situations liées à la santé et à l'hygiène ;
- Vous êtes bienveillant, disponible, flexible et ponctuel ;

- Vous êtes rigoureux et structuré ;
- Vous faites preuve de tolérance, de respect et d'ouverture d'esprit ;
- Vous avez l'esprit d'analyse ;
- Vous possédez de bonnes capacités rédactionnelles ;
- Vous disposez d'une connaissance active du français ;
- Vous maîtrisez l'outil informatique courant (traitement de texte, tableur, messagerie électronique). Connaître le programme I.M.S.+ est un atout.

## Offre

### **NOTRE OFFRE :**

Salaires conformes aux barèmes (O.N.E.) :

- Pour un médecin généraliste : 81,83 €/heure

- Pour un pédiatre : 98,17 €/heure

Les frais kilométriques sont fixés à 0,46 €/km

Le coût de la séance d'activité collective est fixée à 65,18€

### **VOS CONDITIONS DE TRAVAIL :**

- **Contrat de prestation de service en tant qu'indépendant ;**
- Entrée en fonction immédiate ;
- Cadre de travail agréable ;
- Horaire de travail : tous les matins, 1 après-midi par semaine et 1 samedi matin par mois (vaccination publique). Cet horaire est susceptible d'être adapté en fonction des urgences potentielles.

### **CONDITION DE RECEVABILITÉ :**

**Cette fonction vous intéresse ? Remplissez le formulaire de candidature sur notre site internet et joignez-y impérativement les documents suivants :**

- **Un curriculum vitae**
- **Une lettre de motivation**
- **Une copie du (ou des) diplôme(s) requis ou de l'attestation d'équivalence**

Pour les diplômes obtenus en dehors de la Belgique, une attestation d'équivalence du diplôme de la Communauté française ou de la Communauté flamande est requise.

Pour plus d'informations :

→ <http://www.equivalences.cfwb.be> (site de la Communauté française)

→ <https://www.naricvlaanderen.be/nl/erkenning-van-een-lerarendiploma-uit-de-eer> (site de la Communauté flamande)

**Attention, les candidatures incomplètes qui ne contiennent pas tous les documents requis ne seront pas examinées !**

## **PROCÉDURE DE SÉLECTION :**

Une présélection se fera sur base du curriculum vitae, de la lettre de motivation, des conditions requises ainsi que des connaissances et/ou des expériences que les candidats pourront faire valoir.

La procédure de sélection se compose, quant à elle, de quatre étapes au maximum, à savoir :

- Un **entretien téléphonique éventuel** afin d'évaluer votre motivation et approfondir, le cas échéant, certains aspects de votre CV ;
- Un **entretien de sélection avec un comité de recrutement** (R.H., expert et management) dans le but d'évaluer les compétences comportementales et techniques des candidats ;
- Selon les besoins de la fonction, une **épreuve écrite** en vue de vérifier les capacités rédactionnelles, de synthèse et d'analyse des candidats précédemment retenus et/ou un **inventaire de personnalité au travail en ligne** qui permet d'identifier en une vingtaine de minutes le profil de personnalité du candidat, ses conduites professionnelles, ses points forts et ses points faibles.

La procédure de sélection dure en moyenne deux mois maximum.

Toute demande de renseignements peut être adressée par courriel à Mme Gisèle DE GEYTER [gdegeyter@uccl.brussels](mailto:gdegeyter@uccl.brussels) en veillant à mentionner vos coordonnées complètes.